## SEEM Energie

## **POLITIQUE Santé Sécurité 2019**

La société SEEM Energie, représentée par son Président, Monsieur Philippe BRIERE, s'engage par la présente politique :

- A procurer des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liées au travail ; et qui soient appropriées à la finalité, à la taille et au contexte de l'organisme, ainsi qu'à la nature spécifique de ses risques pour la S&ST et de ses opportunités pour la S&ST.
- A prendre en compte les opportunités pour la sante sécurité au travail (S&ST); **l'élimination des dangers et la réduction des risques.**
- A satisfaire aux exigences légales et autres exigences.
- A consulter et faire participer les travailleurs et représentants des travailleurs.
- A **fournir un cadre** aux pilotes de processus **pour l'établissement d'objectifs** santé sécurité décidés communément.
- A suivre régulièrement ces objectifs (annexés à la présente politique).

Pour cela, SEEM Energie s'inscrit en permanence dans une **démarche d'amélioration continue** de son système de management de la santé sécurité et de ses performances.

Une attention particulière est portée sur :

- La satisfaction et fidélisation client : nous leur devons une amélioration constante de la qualité de nos prestations.
- L'implication du personnel de SEEM ENERGIE : nous comptons sur vos suggestions et remontées terrain en santé sécurité. L'entreprise toute entière est mobilisée pour améliorer régulièrement et progressivement nos pratiques en la matière.
- La cohérence permanente entre la présente politique, notre stratégie et nos enjeux internes et externes:
  - 1. Attirer des techniciens spécialisés et améliorer l'attractivité de l'entreprise
  - 2. Faciliter les tâches de l'exploitation et de l'office manager
  - 3. Gérer les compétences internes et externes
  - 4. Avoir une réflexion stratégique sur l'organisation de la société
  - 5. Structurer une stratégie de développement commercial
  - 6. Gérer aux mieux les risques professionnels
  - 7. Aller vers la dématérialisation des supports (lorsque possible)
  - 8. Gagner des parts de marché
  - 9. Etre à l'écoute des nouvelles tendances du métier

Afin que la politique définie ci-dessus soit respectée, nous mettrons en œuvre les moyens humains et financiers nécessaires à son application, nous nous chargerons de son animation et de sa dynamisation tout en comptant sur votre active participation.

Monsieur Philippe BRIERE Président de SEEM Energie Le 04/01/2019 à Nanterre Signature

Référence du document:		3.2					
Rédigé par:	P. BRIERE	Date de rédaction:	05/01/2016	Autorisation de consultation:	Tout le personnel	Dernière revue du document (par son approbateur)	04/01/2019
Approuvé par:	P.BRIERE	Version actuellement en vigueur:	E	Pouvoir de modification:	BRIERE		
Cartouche de gestion des modifications:		Date de la dernière MAJ	Modification apportée				
Passage de la version C à D		05/01/2018	Refonte du document (de « POL1 », il devient « 3.2 »)				
Passage de la version D à E		04/01/2019	Refonte du document pour anticipation passage en version ISO 45001				